



SYNDICAT des CADRES de la SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Bureau Zonal Ouest

Hôtel de Police - 13 Bd de la paix - 56017 VANNES Cedex

VANNES, le 12 septembre 2013

QUAND LE DZPAF OUEST DÉPASSE LES FRONTIÈRES... DE L'ACCEPTABLE !

Le directeur de la DZPAF Ouest s'arroge le pouvoir de revenir sur les temps de latitude opérationnelle qu'il avait lui même validés depuis un an !

En rétorsion à l'encontre de deux officiers de la BMZ, très disponibles mais sans doute pas assez dociles à son goût, le directeur leur retire autoritairement et sans préavis des dizaines d'heures de repos de leurs comptes Géopol au motif surréaliste que les temps de "LOP" pris sur l'année écoulée seraient injustifiés, alors même que lui ou son adjoint les avaient accordés et signés !

Quel but pourrait justifier une telle aberration ? Le DZPAF aurait-il seulement une appréciation personnelle de la LOP ou poursuit-il une entreprise de destruction psychologique et professionnelle de ces officiers déjà touchés par des lettres de mise en garde infondées juridiquement et managérialement absurdes ?

Ajoutons la "descente" continue d'un des officiers dans sa notation alors qu'il exerce les mêmes fonctions avec professionnalisme et motivation depuis des années, à la satisfaction des directeurs zonaux précédents.

Culture du chiffre, discrimination face à l'engagement syndical, politique du « parapluie » ont-elles poussé ce directeur à dépasser toutes les limites ?

Le SCSI ne saura en tout cas accepter un tel comportement qui ne rehausse pas les valeurs de la DCPAF.

Le Délégué Zonal OUEST